



**PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
(PAPMP)
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025 /2026**

NOM DE L'INSTITUTION : POLICE NATIONALE D'HAÏTI (PNH)

Date de la version : 6 JANVIER 2026

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

(1)

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (suite)

- (1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
(2) Services S, Fournitures F, Travaux T, Prestations intellectuelles P

- (3) Appel d'offres ouvert national AON, Appel d'offres restreint national AORN, Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ .

Autres sigles possibles Gré à gré² GRGR, Appel d'offres en 2 étapes AODE, Appel d'Offres Ouvert International AOOI, Appel d'Offres Restreint International AORI, Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt DPAN, Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt DPAI, Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt DPNA, DEPS Demande de propositions pour services, DEPI Demande de propositions pour prestations intellectuelles, Demande de Prix DEPX, Demande de Cotations DECO, Procédures allégées pour tout type de marché PRAL, Appel national à préqualification ANPQ, Appel international à préqualification AIPQ



² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public